

# CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ EN CRIMINOLOGIE ET POLICE

Se former tout au long de la vie

*Le savoir progresse, vous aussi...*



## UNE RÉPONSE ADAPTÉE AUX EXIGENCES DE LA FONCTION POLICIÈRE

Au cours des deux dernières décennies, l'exercice de la fonction policière s'est considérablement complexifié, en raison des mutations d'environnement et de la délinquance, de la pluralité des missions assignées aux policiers mais également, de façon plus récente, au regard de la vague d'attentats terroristes ou de la crise sanitaire auxquelles n'ont pas échappé la Belgique et d'autres États européens. Il en résulte une densification des exigences et contraintes pesant sur la profession et une nécessité de formation à des matières qui ne sont pas toujours directement connectées à la fonction.

Dans le contexte global d'une société confrontée à une évolution rapide des savoirs, des techniques, des savoir-faire et des métiers, nombre de fonctionnaires de police en activité éprouvent tantôt le besoin d'envisager leur pratique face à des cadres théoriques, tantôt de développer leur capacité d'action et d'analyse au travers de la connaissance des derniers développements de leur domaine d'activité. Au coeur de cette dynamique du savoir, la criminologie permet de réaliser cette synthèse et constitue une interface entre la recherche et le monde professionnel.

**Unique en Fédération Wallonie-Bruxelles, cette formation certifiée s'inscrit dans ce constat et propose une réponse adaptée aux besoins et exigences de la fonction policière, via, notamment, la multiplicité des approches et la mise à jour continue des enseignements.**

## PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation est valorisée pour 12 crédits. Elle compte 120 heures d'enseignement en présentiel et se structure en quatre cours de 30h :

- ▶ **Approches thématiques et historiques de la police** - Pr. Vincent SERON, Professeur (Coord.), ULiège
- ▶ **Terrorisme et violences politiques : histoire, typologies et action policière** - Alain GRIGNARD, Maître de conférences, ULiège
- ▶ **Criminalité organisée** - Pr. Michaël DANTINNE, Professeur, ULiège
- ▶ **Gestion policière et phénomènes criminels** - Pr. Vincent SERON, Professeur (Coord.), ULiège

Le programme complet de la formation est disponible sur :  
[www.programmes.uliege.be/info/criminologie-police](http://www.programmes.uliege.be/info/criminologie-police)

## ÉVALUATION

La connaissance, la compréhension et l'exploitation des acquis dispensés dans les quatre cours sont évalués par des examens ou travaux dont les modalités sont précisées au début de chaque session. La réussite aux différents examens conditionne la réussite de la formation. La formation est sanctionnée par un certificat «Formation certifiée criminologie et police».

Le certificat délivré à l'issue de cette formation ouvre d'autres perspectives de cursus et permet d'accéder directement au 1<sup>er</sup> bloc de master en Criminologie (avec programme complémentaire).

## CONDITIONS D'ACCÈS

### ► CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission se fait uniquement sur dossier. Les candidats doivent être au minimum soit :

- › fonctionnaires de police (ou membres du CALog), justifiant d'une expérience utile d'au moins cinq ans ;
- › détenteurs d'un diplôme de master (ou de licence) en Criminologie ou d'un autre diplôme universitaire obtenu dans un domaine directement ou indirectement lié aux thématiques envisagées.

### ► COÛT DE LA FORMATION

1 000 euros

## INFOS PRATIQUES ET INSCRIPTION

### ► ORGANISATION

La formation est organisée tous les mercredis du 9 février au 25 mai 2022 (hors vacances et jours fériés) sur le Campus du Sart Tilman de l'Université de Liège.

### ► INSCRIPTION

- › Les demandes d'inscription doivent être adressées à la Cellule formation continue via l'adresse suivante : [formation.continue@uliege.be](mailto:formation.continue@uliege.be).
- › Les participants devront fournir une copie de leur diplôme et, le cas échéant, une attestation justifiant de leur expérience professionnelle.

### ► DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Le 15 janvier 2022.

## CONTACTS

### Responsable académique

Pr. Vincent SERON

Faculté de Droit, Science Politique et Criminologie  
Quartier Agora - Place des Orateurs 1 - Bât B33, local 1/3  
4000 Liège  
[vseron@uliege.be](mailto:vseron@uliege.be)  
+32 (0)4 366 31 41

### Cellule Formation Continue de l'ULiège

[formation.continue@uliege.be](mailto:formation.continue@uliege.be)  
+32 (0)4 366 91 07